

Présentation de la formation

1) Le CMDL	p 1
2) Conditions d'admission	p 1
3) Objectifs de la formation	p 1
4) Insertion professionnelle et poursuite d'études	p 2
5) Organisation des études	p 2
6) Contenu de la formation	p 2

Admission et inscription

7) Modalités de sélection	p 5
8) Calendrier de recrutement	p 6
9) Modalités d'inscription	p 7
10) Validation des acquis	p 7
11) Frais de scolarité et aides financières	p 8

ANNEXES

- 1- MÉMO - Inscription au concours d'entrée
- 2- Maquette de la formation DNSPM (continue)
- 3- Maquette de la formation LICENCE (continue)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. L'école est aujourd'hui habilitée à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment aux partenariats établis avec le Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) et l'université d'Évry Val d'Essonne.

2) Conditions d'admission

Pour se présenter aux épreuves du concours d'entrée à la formation DNSPM, le candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (DNOP jazz) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (DEM Jazz)
 - ➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande de dérogation lors de son inscription en ligne. Il devra détailler sa situation en quelques mots. S'il n'est ni inscrit en CPES, ni ne valide son DEM en juin il devra fournir des liens de visionnage de captations vidéo, afin que son niveau soit évalué. Sur ces vidéos, le candidat devra jouer (en trio minimum) 1 morceau libre ainsi qu'un morceau choisi parmi la liste des 10 morceaux imposés. Le candidat passera en commission de dérogation.
- Être musicien professionnel. Le candidat doit justifier d'au minimum 2 ans d'ancienneté dans la profession et de 48 cachets sur les deux dernières années précédant la demande de financement de la formation auprès des organismes compétents.
- Avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

3) Objectifs de la formation

La formation DNSPM dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux stagiaires une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation)
- De rendre les stagiaires autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles.

La formation DNSPM débouche sur trois diplômes :

► **Le DNSPM Jazz** – Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Délivré par le Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt (PSPBB), le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'études supérieures inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 6 (Bac+3), reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication. Il est couplé à une licence de musicologie.

► **La Licence Musicologie**

Le stagiaire en DNSPM, suit sa formation au CMDL et à l'Université d'Évry Val d'Essonne pour l'obtention de sa licence musicologie. Il acquiert ainsi un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences en jazz et musiques improvisées. Il renforce sa culture générale et sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau licence permet une poursuite d'études en master.

► **Le Diplôme CMDL**

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux stagiaires ayant obtenu une note générale supérieure à 70% aux examens, il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

+ **OPTION** : le DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique)

S'il en fait le choix dans son dossier de candidature, le candidat sélectionné pourra passer le concours d'entrée à la formation DE. S'il l'obtient, il suivra parallèlement au cursus DNSPM, une formation pédagogique complémentaire menant à l'obtention du DE de professeur de musique.

4) Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation DNSPM permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...)
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...)
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel.

5) Organisation des études

Le cursus DNSPM en formation continue est accessible grâce à la validation d'acquis antérieurs (voir page 6). Ainsi le candidat peut être accepté directement en 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence. Sa formation se déroule sur une ou deux années universitaires (de septembre à juin), chacune, répartie en deux semestres. Le stagiaire en DNSPM est inscrit dans les trois établissements :

- le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).
- le PSPBB, pour l'obtention du DNSPM
- l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie

Le stagiaire suit les enseignements du CMDL, ceux de l'université d'Évry Val d'Essonne ainsi que les modules communs avec le PSPBB.

6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

- ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Évry Val d'Essonne : Anglais et deux enseignements de musicologie définis chaque année.
- ENSEIGNEMENTS au CMDL :

Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'albums, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages. De plus, près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

- ➔ La maquette de la formation DNSPM est disponible en annexe 2. Elle détaille le programme de formation par semestre, le nombre d'heures et les modalités de contrôle des connaissances. La maquette de la formation Licence disponible en annexe 3, rend compte des UE à valider pour l'obtention de la Licence.

PROGRAMME ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUES

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

BATTERIE

Professeur référent : **ANDRÉ CHARLIER**

Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville

PIANO

Professeur référent : **BENOIT SOURISSE**

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez

VIOLON

Professeurs référents : **THOMAS ENHCO, BASTIEN RIBOT, PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE**

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy

GUITARE

Professeur référent : **PIERRE PERCHAUD**

Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : **JEAN-MICHEL CHARBONNEL**

Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viet, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : **STÉPHANE GUILLAUME**

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard

TROMPETTE

Professeur référent : **CLAUDE EGÉA**

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot, Pierre Drevet

CHANT

Professeurs référents :

DEBORAH TANGUY, MANU DOMERGUE

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala

Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : **BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU**

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : **ANDRÉ CHARLIER, PIERRE PERCHAUD**

Harmonie

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : **JEAN-MARC BRISSON**

Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- ▶ Travail des arrangements et compositions des stagiaires dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité du stagiaire sur des compositions originales

Professeurs référents : **PHILIPPE MANIEZ, JEAN-MARC BRISSON**

Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des stagiaires pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : **CHRIS JENNINGS, BENOIT SOURISSE, PHILIPPE MANIEZ, TONY PAELEMAN, PIERRE PERCHAUD**

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : **OLIVIER HUTMAN, FRÉDÉRIC LOISEAU, OLIVIER KER OURIO, MANU DOMERGUE, CHRIS JENNINGS**

Grand ensemble – Big Band

- ▶ Travail en grande formation, relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#), [CLAUDE EGÉA](#)

Ensemble répertoire « esthétique »

- ▶ Atelier rythm'n blues

Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#)

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : [NATALINO NETTO](#)

- ▶ Atelier musique latine

Intervenants : [ORLANDO POLÉO](#), [GERARDO DI GIUSTO](#)

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#), [GUEORGUI KORNAZOV](#)

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)

- ▶ Atelier « la voix du musicien »

Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)

Piano complémentaire

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

MAO - techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...
- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Studio – enregistrement et production audio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les stagiaires enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

Culture musicale et auditions commentées

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

Intervenants : [FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + INTERVENANTS DIVERS

Master-class

- ▶ Master-class de musiciens de renommée internationale

Projets d'actions culturelles - concerts – mise en situation professionnelle

- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Ateliers environnement professionnel

L'étudiant devra assister à minimum 6 ateliers durant sa scolarité

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence....

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO](#) ET DES INTERVENANTS SPEDIDAM, SACEM...

Projet musical pour l'obtention du DNSPM

Tout au long de son cursus, le stagiaire est accompagné pour créer un projet musical personnel. Au semestre 5, il présente l'avancée de son projet musical et à la fin du semestre 6 a lieu son concert de fin cursus face au jury DNSPM.

Stage d'insertion professionnelle

L'étudiant effectue au moins un stage lors de ses trois années d'études. Il peut s'agir d'un stage d'immersion dans le milieu professionnel (production, diffusion, relations avec les publics, enseignement) ou d'un stage artistique (participations aux répétitions et aux concerts).

Stage pédagogie

En semestre 6, l'étudiant effectue un stage pédagogique de minimum 20h.

Pratiques mentales et corporelles - Sport

Acquis de l'aplomb debout et assis, dissociation des différentes parties du corps, ressenti kinesthésique. Pratique d'une activité sportive.

ADMISSION ET INSCRIPTION

7) Modalités de sélection

1. 1^{ère} étape : L'inscription en ligne sur le site du CMDL

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe 1. Après avoir rempli le formulaire sur le site du CMDL, il pourra télécharger le dossier d'inscription en pdf.

2. 2^{ème} étape : Le dossier d'inscription à transmettre au PSPBB

Le candidat remplit le dossier d'inscription dans son intégralité. Il fournit tous les documents demandés et envoie son dossier complet au Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt, avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe 1.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves du concours d'entrée, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL ET au SUMPPS de l'université partenaire du PSPBB pour le diplôme visé. L'avis du médecin agréé est transmis au service scolarité du PSPBB qui contactera le candidat. En concertation avec le candidat, le CMDL et le PSPBB mettront en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

3. 3^{ème} étape : Les épreuves d'admission

Une présélection sera faite pour les candidats non titulaires d'un DNOP jazz ou d'un DEM Jazz.

Le candidat retenu est invité à se présenter aux épreuves d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site cmdl.eu, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter aux épreuves 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'une des épreuves d'admission est éliminatoire. Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Épreuve écrite (à distance via une plateforme de visioconférence)

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.
- Reconnaissance d'extraits musicaux
- Questionnaire de MAO et techniques du son

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats. Elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuve pratique : (en présentiel. Cependant si les conditions sanitaires ne le permettent pas, elles auront lieu à distance via une plateforme de visioconférence)

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.

Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.

- 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.

Cette liste est disponible sur notre site cmdl.eu

Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux. Il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes. Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

- Un déchiffrement (seulement si l'audition se fait en présentiel)
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Le CMDL accueille 5 étudiants en DNSPM par année (tout instrument confondu).

8) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 9 décembre 2020

DAP (pour étrangers Non Européen) : 17 janvier 2021

Fin des inscriptions : 19 février 2021

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 9 mars 2021

Épreuve d'admission écrite : 22 mars 2021

Épreuve d'admission pratique : 26-27 mars 2021

Résultats : 31 mars 2021

9) Modalités d'inscription

Le candidat admis en DNSPM suite aux épreuves d'admission, devra procéder à son inscription. Il est indispensable de suivre en phase les deux parcours (DNSPM/ Licence). La validation de la Licence Musicologie (L3) est nécessaire pour l'obtention finale du Diplôme DNSPM. Ainsi le candidat retenu devra faire son inscription dans les 3 établissements partenaires :

1. Au CMDL

L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'inscription avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

2. À l'université d'Évry Val d'Essonne

Suite au concours d'entrée, le CMDL transmet à l'Université d'Évry Val d'Essonne, la liste des candidats sélectionnés. Les candidats en formation continue doivent alors prendre contact avec le service Formation Continue VAE de l'Université afin de procéder à leur inscription. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en L2 ou L3.

En savoir plus : fc@univ-evry.fr <https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae.html>

3. Au PSPBB

Le stagiaire recevra une convocation du Pôle supérieur de Paris Boulogne Billancourt pour y faire une inscription administrative. L'inscription est définitive après le dépôt du dossier d'inscription administrative. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en DNSPM2 ou DNSPM3.

En savoir plus : www.pspbb.fr

10) Validations des acquis (VAE)

Pour l'admission en DNSPM/LICENCE d'un stagiaire en formation continue, on parlera de "validation des acquis professionnels et personnels". Après son admission, le stagiaire dépose une demande de VAPP. Celle-ci sera étudiée par une commission composée du directeur du PSPBB, du conseiller aux études, du directeur de département ou de son représentant, de la directrice du CMDL ou de son représentant, qui propose selon les cas :

- ▶ la validation
- ▶ une mise en situation par le professeur
- ▶ une validation par examen (type exemption)

La validation donne lieu selon les cas à :

- ▶ la validation totale d'une discipline et l'attribution des points ECTS correspondants
- ▶ la dispense de tout ou partie des cours d'une ou plusieurs disciplines mais pas de l'examen final de celle(s)-ci.
- ▶ l'attribution d'une partie des points ECTS d'une ou plusieurs disciplines.

Ces dispositions peuvent mener à une réduction de la durée de formation.

11) Frais de scolarité et financement de la formation

Frais de scolarité

- Inscription au CMDL 7000€

Financement de la formation

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). Cette formation est notamment éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

- Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.

Annexe 1 - MÉMO

1. Inscription sur le site du CMDL avant le 19 février 2021 inclus.

→ Lien pour l'inscription : <https://cmdl.eu/formations-diplomantes/dnspm-en-formation-initiale-et-continue/>

2. Envoi du dossier d'inscription en ligne avant le 19 février 2021 inclus

→ Lien pour l'inscription : <https://bit.ly/36qFodM>

3. Envoi du paiement de l'inscription au concours avant le 19 février 2021 inclus

- Par virement bancaire à effectuer sur le compte du PSPBB (préciser Nom et Prénom dans l'objet du virement)
IBAN FR76 1007 1750 0000 0020 0220 383 **BIC** TRPUFRP1
- Ou par chèque (cachet de la poste faisant foi) à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à La Régie du PSPBB, 35 Boulevard Berthier 750017 PARIS

Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DNSPM :

Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Justificatifs des conditions d'entrée en formation continue : joindre vos attestations pôle emploi ou congés spectacles des 2 dernières années.
- Les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admissibilité - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max. par morceau).

Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

1. BACCALAURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

Obtention prévue en 2021 :

- un certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :

- une copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent

2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

Études supérieures en cours :

- une copie des relevés de notes des semestres déjà validés

Études supérieures antérieures :

- une copie du diplôme obtenu

3. ÉTUDES MUSICALES

DEM Jazz ou DNOP jazz obtenu :

- une copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz

Obtention du DEM Jazz ou du DNOP Jazz prévue en 2021

- une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis
- une copie du certificat d'obtention des UV déjà acquises et des UV à acquérir

Inscription en CPES en 2020-2021

- Une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis si vous êtes inscrit en CPES

Autres cas :

- une copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales
- les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix

Pour les candidats étrangers

- une copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
 - 1 copie du diplôme de Musicologie étranger
 - 1 copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
 - 1 Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
 - Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
 - Attestation de reconnaissance d'études et/ou de formation à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant :
<https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>

Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DE :

- la Fiche de Renseignement Inscription Concours d'entrée – DE remplie
- une Lettre de motivation

RAPPEL : Merci de respecter la procédure d'inscription : en ligne sur le site du CMDL [ET](#) par dépôt du dossier en ligne au PSPBB. Si vous ne suivez pas ces deux étapes, votre candidature ne sera pas prise en compte. Concernant le dossier à renvoyer au PSPBB, toutes les sections sont à remplir et toutes les pièces justificatives demandées doivent être fournies. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Annexe 2 – Maquette de la formation DNSPM (continue)

DNSPM Formation continue - Semestre 5						Modalités de contrôle des connaissances					
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			H / semaine	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS				%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale :				CMDL						
	. Instrument - improvisation	5	3	36		100%	Contrôle continu				
	Suivi du projet fin de cursus	2	/	8				100%	écrite		
	Harmonie	2	1,5	18				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	26				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	1,5	3,5	41,5		100%	Contrôle continu				
	Ensemble création	1,5	1,5	16,5		100%	Contrôle continu				
	Travail de l'oreille	1,5	1	13				100%	écrite		
	Atelier rythme	1,5	1	13				100%	pratique		
	ECTS UE1	17	13,5	172							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	ECTS UE2	6	3	36							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	Techniques du son - enregistrement	1	1	22	CMDL			100%	écrite		
	Projets d'actions culturelles	1	/	12	CMDL					100%	participation
	Stage d'insertion professionnelle	3	/	8	CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	6	2,5	60							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	9,75	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	9,75	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 5	30	19	274							

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)					Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre		%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale :					CMDL					
	. Instrument - improvisation	1	3	37,5	100%		Contrôle continu				
	. Concert de fin de cursus	6	/	12				100%	pratique		
	Harmonie	2	1,5	18				100%	pratique		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	28				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	1,5	3,5	45				100%	pratique		
	Ensemble création - big band	1,5	4	51,5				100%	pratique		
	Travail de l'oreille	1,5	1	14				100%	écrite		
	Atelier rythme	1,5	1	14				100%	pratique		
	ECTS UE1	17	16	220							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	1 E.C. de Méthodologie - travail de recherche	1	1,5	26	CMDL			50%	Dossier	50%	dossier
	ECTS UE2	7	4,5	62							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	Techniques du son - enregistrement	1	/	17	CMDL					100%	dossier
	Ateliers environnement professionnel	3	/	32	CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	5	1,5	67							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	10,5	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	10,5	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 6	30	22	355							

Annexe 3 – Maquette de la formation Licence (continue)

LICENCE MUSICOLOGIE - formation continue - Semestre 5

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances											
						Code	Intitulés	Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / sem- estre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
												%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD51	Histoire et Culture		12														
UED511	Techniques du son - enregistrement + studio	2,5		22	CMDL			100%	pratique								
UED512	Ensemble répertoire	2,5		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu										
UED513	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2,5		26	CMDL			50%	écrite	50%	pratique						
UED514	Instrument - improvisation, déchiffrage	2,5		36	CMDL	100%	Contrôle continu										
UED515	Environnement professionnel	2		8	CMDL			100%	écrite								
GD52	Analyse		5														
UED521	Analyse musicale	2,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite								
UED522	Commentaire d'écoute	2,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite								
GD53	Écoute et pratique		9,5														
UED531	Atelier rythme	2,5		13	CMDL			100%	pratique								
UED532	Travail de l'oreille	2,5		13	CMDL			100%	écrite								
UED533	Harmonie	1,5		18	CMDL			100%	Ecrite								
UED534	Projet d'action culturelles	1,5		12	CMDL					100%	participation						
UED535	Ensemble création répertoires originaux	1,5		16,5	CMDL	100%	Contrôle continu										
GT51	Langues		1,5														
UET511	LV1	1,5		18	Evry	100%	Contrôle continu										
GO51	Enseignements d'ouverture et artistiques		2														
UEO518	Ensemble répertoire esthétique	1		22	CMDL	100%	Contrôle continu										
UEO5110	Culture musicale et auditions commentées + Master-class	1		14	CMDL					100%	participation						
	TOTAUX	30	30	274													

LICENCE MUSICOLOGIE - formation continue - Semestre 6

						Modalités de contrôle des connaissances					
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés					%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD61	Histoire et Culture		10								
UED611	Techniques du son - enregistrement	2		12	CMDL			100%	écrite		
UED612	Ensemble répertoire	2		21	CMDL			100%	Pratique		
UED613	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2		28	CMDL			50%	écrite	50%	pratique
UED614	Instrument - improvisation, déchiffrage	2		37,5	CMDL	100%	Contrôle continu				
UED615	Environnement professionnel	2		8	CMDL			100%	écrite		
GD62	Analyse		4,5								
UED621	Analyse musicale	1,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite		
UED622	Studio - enregistrement et production audio	1,5		5	CMDL					100%	dossier
UED623	Projets d'action culturelle - Master-class	1,5		18	CMDL					100%	dossier
GD63	Écoute et pratique		10								
UED631	Atelier rythme	2		14	CMDL			100%	pratique		
UED632	Travail de l'oreille	2		14	CMDL			100%	écrite		
UED633	Harmonie	1,5		18	CMDL			100%	écrite		
UED634	Ensemble big band	1,5		35	CMDL					100%	dossier
UED635	Pédagogie	1,5		18	Evry	100%	Contrôle continu				
UED636	Ensemble création répertoires originaux	1,5		16,5	CMDL			100%	pratique		
GT61	Langues		1,5								
UET611	LV1	1,5		18	Evry	100%	Contrôle continu				
GO61	Enseignements d'ouverture et artistiques		2								
UEO618	Ensemble répertoire esthétique	1		24	CMDL			100%	pratique		
UEO6111	Culture musicale et auditions commentées	1		8	CMDL					100%	dossier
GP61	PPEI		2								
UEP611	Stage pédagogie	2		18	CMDL					100%	dossier
	TOTAUX	30	30	331							